

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

Imprégnez-vous de la féerie des fêtes le samedi 30 novembre prochain !

Saint-Basile-le-Grand, le 8 novembre 2024 – Préparez-vous à vivre un moment magique en famille à l'occasion du traditionnel défilé du père Noël ! C'est avec plaisir que la Ville de Saint-Basile-le-Grand vous offre ce spectacle enchanteur. Chars allégoriques scintillants et illuminations à couper le souffle seront au rendez-vous pour émerveiller petits et grands !

Un parcours lumineux à ne pas manquer

C'est le samedi 30 novembre prochain, de 18 h 30 à 19 h 30, que le défilé illuminé déambulera dans les rues sur une distance de près de 2 kilomètres. Le départ se fera à l'intersection des rues Dupras et de la Chanterelle, puis passera par la rue des Pinsons, avant de remonter la rue Bella-Vista, puis bifurquera sur le chemin Saint-Louis. Le défilé tournera ensuite sur l'avenue Corbeil pour revenir finalement à son point de départ près de l'école de la Chanterelle.



N'hésitez pas à vous installer partout aux abords du trajet, loin des points de départ et d'arrivée, afin d'avoir une meilleure vue du père Noël et de ses joyeux lutins. N'oubliez pas vos vêtements chauds et votre esprit festif !

Illuminez le parcours en décorant votre maison !

Vous habitez le long du trajet ? C'est l'occasion idéale d'ajouter une touche de magie à l'événement ! Sortez vos décorations pour embellir votre maison et participer au décor enchanteur du défilé.

Faites un geste de générosité

Profitez de l'événement pour faire un don au Centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand dans le cadre de la Guignolée. Des lutins bénévoles déambuleront pour recueillir vos contributions en argent comptant. Ils seront facilement identifiables grâce à leurs dossards à l'effigie du Centre de bénévolat.

Vous pourrez faire don de vos denrées non-périssables le lendemain même de 9 h à 15 h dans le stationnement de l'aréna Jean-Rougeau, au 10 rue Bella-Vista.

En cas de météo peu clémente

En fonction des conditions météorologiques, il est possible que l'événement soit annulé. Consultez la ligne *État des activités* au 450 461-8000, option 4, poste 5, avant de vous déplacer.

Entraves à prévoir

Le jour de l'événement, entre 18 h et 20 h, il sera interdit de stationner votre véhicule sur les rues qui composent le défilé.

Les entraves à la circulation ainsi que la fermeture d'artères seront de courtes durées et seront ajustées en fonction de l'avancement de la parade. Si vous devez vous déplacer durant cette période, nous vous invitons à planifier votre itinéraire en conséquence.

En savoir plus

Pour tous les détails, rendez-vous au villesblg.ca/defile.

Merci au partenaire de l'événement

La Ville remercie son partenaire Argent, M. Jean-François Roberge, député de la circonscription de Chambly, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministre de la Langue française, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnel et ministre responsable de la Laïcité.

– 30 –

Source : Kristelle Villeneuve-Beauchamp, agente de communication et nouveaux médias
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8116 | k.villeneuve@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca